



## DEMANDE DE RCPE 2025 « Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidés »

Document à retourner à l'ACILOR avec la demande de licence, **uniquement** si vous demandez une ou plusieurs assurances pour votre (vos) équidé(s) (8 maximum par licence)

**Vous devez être titulaire d'une licence en cours de validité pour demander une extension « RCPE »**

CAVALIER NOM ET PRÉNOM :

.....

**Les chevaux doivent avoir un numéro SIRE pour être assurés.**

**Le numéro SIRE doit être renseigné en entier : 8 chiffres et une lettre.**

	Nom complet du cheval	N° SIRE ( <u>obligatoire</u> )	Tarif	
1			36 €	
2			25 €	61 €
3			25 €	86 €
4			25 €	111 €
5			25 €	136 €
6			25 €	161 €
7			25 €	186 €
8			25 €	211 €
<b>TOTAL à régler à l'ACILOR</b>				

### 8 RCPE MAXIMUM PAR LICENCE

**ATTESTATION D'ASSURANCE** : l'Acilor ne peut pas délivrer les attestations d'assurance.

Les cavaliers doivent télécharger leur attestation RCPE en se connectant au site FFE avec leur numéro de licence et code SIF.

Détails des garanties de l'assurance RCPE en ligne sur notre site internet <http://acilor.ffe.com/>  
Rubrique "Infos" puis "Assurances".

Infos sur l'obtention du numéro SIRE : <http://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/au-cours-de-la-vie-du-cheval/enregistrement-base-centrale/>